



SMITRED OUEST ARMOR

Site de Quelven
22 140 PLUZUNET

REALISATION ET EXPLOITATION D'UNE UNITE DE BANALISATION AUTOCLAVE DASRI SUR LE SITE DE L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE PLUZUNET

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

IV- RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
1	SOCOTEC	VALORYS	-	1 ^{ère} diffusion
2	SOCOTEC	VALORYS	04/11/14	Validation Maître d'ouvrage
3	SOCOTEC	VALORYS	20/07/15	Reprise du dossier suite à l'examen du caractère complet et régulier du dossier par l'inspection des ICPE

Sommaire

A. ENVIRONNEMENT DU SITE	4
1. LOCALISATION DU SITE ET ENVIRONNEMENT IMMEDIAT	4
2. AGRESSEURS POTENTIELS D'ORIGINE EXTERNE.....	4
2.1. Les activités	4
2.2. Voies aériennes.....	4
3. LES ELEMENTS VULNERABLES.....	5
3.1. L'habitat.....	5
3.2. Les établissements recevant du public.....	5
3.3. Les voies de circulation	5
3.3.1. Les voies routières	5
3.3.2. Les voies ferroviaires (transport passagers).....	5
B. ACCIDENTOLOGIE	5
C. IDENTIFICATION DES RISQUES	6
1. POTENTIEL DE DANGER DE L'ACTIVITE DE STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DASRI.....	6
1.2. Présentation du risque incendie	6
1.3. Sources d'inflammation et ou d'explosion.....	6
1.3.1. Flammes nues	6
1.3.2. Étincelle d'origine électrique	7
1.3.3. Étincelle d'origine électrostatique	7
1.3.4. Foudre.....	7
1.4. Pollution des eaux et du sol.....	7
2. RISQUES D'ORIGINE EXTERNE	8
2.1. Sismicité.....	8
2.2. La foudre	8
2.3. Les inondations.....	8
2.4. Les risques de mouvement de terrain	9
2.5. Les risques de chute d'aéronefs.....	9
2.6. Les risques liés à la circulation	9
2.7. Les risques d'intrusion	9
2.8. Risques liés aux activités environnantes.....	10
D. ANALYSE DES RISQUES	11
1. METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DES RISQUES	11
2. DEROULEMENT DE L'ANALYSE DES RISQUES	11
3. PRESENTATION DE LA METHODE	12
E. EVENEMENTS REDOUTES ET CONSEQUENCES	12
1. PRESENTATION DES SCENARIOS ACCIDENTELS RETENUS	12
3. CALCUL DES EFFETS : METHODOLOGIE	13
3.1. Objectif.....	13
3.3. Paramètres de calcul et hypothèses.....	13
3.3.1. Hauteur de cible.....	13
3.3.2. Caractéristiques du stockage.....	13
3.3.3. Dispositions constructives	14
3.4. Résultats de la modélisation	14
3.5. Représentation cartographique	15
3.6. Interprétation des résultats.....	15
4. CONCLUSION SUR LES EFFETS THERMIQUES	15
G. MESURE DE PRÉVENTION GENERALE	17
1. ORGANISATION	17
1.1. Mesures générales.....	17
1.2. Organisation en cas d'incendie	17
2. LES CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES DES BATIMENTS	18

2.1. <i>Les bâtiments existants</i>	18
2.2. <i>Cas du local DASRI en projet</i>	18
3. LES MOYENS DE SECOURS	18
3.1. <i>Les moyens internes</i>	18
3.1.1. Protection incendie	19
a) Détection et alarme incendie	19
b) Extincteurs	19
c) RIA (Robinets Incendie Armés).....	19
d) Ressource en eau incendie	19
e) Exutoires de fumées	20
f) Issues de secours.....	20
g) Eclairage de sécurité	20
3.1.2. Dimensionnement des moyens de lutte.....	20
3.2. <i>Les moyens externes</i>	20
3.2.1. Centre de secours.....	20
3.2.2. Accès	21
H. CONCLUSION DE L'ETUDE DES DANGERS	21

A. ENVIRONNEMENT DU SITE

1. Localisation du site et environnement immédiat

Le site est implanté en zone rurale, sur la partie nord-Est de la commune de Pluzunet à proximité de la D767.

Le site étant en zone rurale, l'environnement proche est constitué des éléments suivants : Serres (alimentées en chaleur par l'usine Valorys)

- Champs
- Fermes
- Maisons dispersées

La principale voie de circulation est la D767, route à 2x2 voies qui relie Guingamp à Lannion. Cette voie est l'axe structurant local et aussi la voie principale vers le site Valorys.

Les maisons les plus proches sont situées au niveau du hameau de Bardérou à environ 700 m au nord et quelques maisons dispersées à environ 800 m au sud-ouest.

Il n'y a pas dans les environs d'établissement recevant du public, ni d'industrie (hors Valorys, objet du présent dossier).

2. Agresseurs potentiels d'origine externe

2.1. Les activités

En dehors de l'activité du site Valorys, il n'y a pas d'activité industrielle dans les environs immédiats. A noter toutefois, la présence de serres agricoles de grandes tailles, utilisant le réseau de chaleur du site Valorys, accolées à la limite nord du site.

L'activité des serres n'étant pas à risque, le risque « activité » n'est donc pas retenue.

2.2. Voies aériennes

L'aéroport le plus proche est celui de Lannion qui est situé à environ 20 km au Nord.

Du fait de l'absence d'aéroport dans les environs immédiats, le risque aérien n'est pas retenu.

3. Les éléments vulnérables

3.1. L'habitat

Le site étant situé au cœur d'une zone rural, l'habitat est de type dispersé. La densité de population résidentielle dans les environs immédiats du site Valorys est très faible.

Les maisons les plus proches sont situées à environ 700 m au nord et 800 m au sud-ouest du site.

3.2. Les établissements recevant du public

Il n'y a pas d'établissement recevant du public dans les environs du site.

3.3. Les voies de circulation

3.3.1. Les voies routières

L'axe principal dans les environs est la D767 qui relie Guingamp à Lannion. Il s'agit d'un axe à 2x2 voies qui passe au plus proche à environ 450 m à l'Est. Etant un axe structurant, la circulation y est forte.

Cet axe permet la desserte du site Valorys via des petites routes de liaison à faible circulation.

3.3.2. Les voies ferroviaires (transport passagers)

Il n'y a pas de voie ferrée dans l'environnement immédiat du site.

B. ACCIDENTOLOGIE

L'accidentologie montre que les risques liés au processus de traitement des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) est de trois ordres :

- Piqure, coupure par les opérateurs : risque de contamination
- Déversement lors du transport : risque de contamination des personnes intervenant sur l'accident en cas de destruction des contenants
- Incendie : risque de blessure et de destruction des bâtiments. Eventuellement, pollution par les eaux d'extinction

Le risque incendie est le risque principal lié au dépôt et/ou traitement des DASRI sur le site Valorys. Il sera retenu dans la présente étude des dangers.

C. IDENTIFICATION DES RISQUES

1. Potentiel de danger de l'activité de stockage et traitement des DASRI

1.2. Présentation du risque incendie

L'incendie est une combustion qui nécessite la conjugaison de trois éléments constituant le triangle de feu :

- Présence d'un combustible en quantité suffisante (carburant par exemple),
- Présence d'un comburant (oxygène de l'air)
- Présence d'une source d'énergie d'activation.

Les effets d'un incendie sont :

- L'émission d'un rayonnement thermique dans l'environnement proche
- L'émission de fumées issues de la décomposition thermique des produits combustibles
- La pollution du milieu naturel par épandage de produits ou ruissellement des eaux d'extinction.

1.3. Sources d'inflammation et ou d'explosion

Pour qu'un incendie ait lieu, il faut nécessairement dans les deux cas une source d'inflammation. Les sources d'inflammation potentielles sont décrites ci-dessous.

1.3.1. Flammes nues

Bon nombre d'incendie ont été obtenues à la suite de travaux de découpage ou de soudure.

Les flammes nues présentes de manière épisodique sont liées à des travaux pouvant être faits à l'intérieur du site.

Un règlement général de sécurité et des consignes spécifiques encadre toute intervention d'entreprises extérieures. Avant chaque intervention d'entreprises extérieures, les démarches suivantes sont réalisées

- Permis de feu sur travaux
- Plan de prévention par opération
- Consignes entreprise

Le site Valorys dispose d'une organisation permettant de réduire au maximum le risque d'ignition suite à des travaux.

1.3.2. Étincelle d'origine électrique

Dans le cas du matériel électrique, des étincelles électriques et des surfaces chauffées peuvent être produites et constituer des sources d'inflammation.

Les étincelles électriques peuvent être produites :

- par l'ouverture ou la fermeture de circuit électrique,
- par suite de courants vagabonds,
- du fait de connexions desserrées.

Des opérations de maintenance sont conduites périodiquement pour conserver les installations en bon état. L'ensemble du système électrique du site est contrôlé annuellement par un organisme agréé.

1.3.3. Étincelle d'origine électrostatique

L'écoulement de matière organique induit sur les parois des appareils des charges électrostatiques. Selon la plus ou moins grande conductivité électrique des matériaux, la charge collectée par l'appareil pourra s'écouler plus ou moins rapidement. On pourra donc obtenir des décharges électriques entre le matériau et la terre.

L'ensemble des installations est relié électriquement à la terre afin de permettre la décharge continue de l'électricité statique et ainsi d'éviter son accumulation.

Les dispositions prises rendent négligeable le risque d'apparition d'une étincelle d'origine électrostatique.

1.3.4. Foudre

Un coup de foudre est composé en général d'une succession de décharges électriques partielles s'écoulant suivant un même canal ionisé qui apparaît dans l'air lorsque le champ électrique entre un nuage et le sol est suffisant.

En tant que phénomène électrique, la foudre peut avoir les mêmes conséquences que tout autre courant circulant dans un conducteur électrique ou que tout autre passage de courant à travers un mauvais conducteur ou un isolant.

Le site est correctement protégé contre la foudre.

1.4. Pollution des eaux et du sol

La pollution des eaux ou du sol au niveau du site peut avoir deux origines :

- Déversement de produit en dehors d'une zone étanche
- Ruissellement des eaux d'extinction incendie

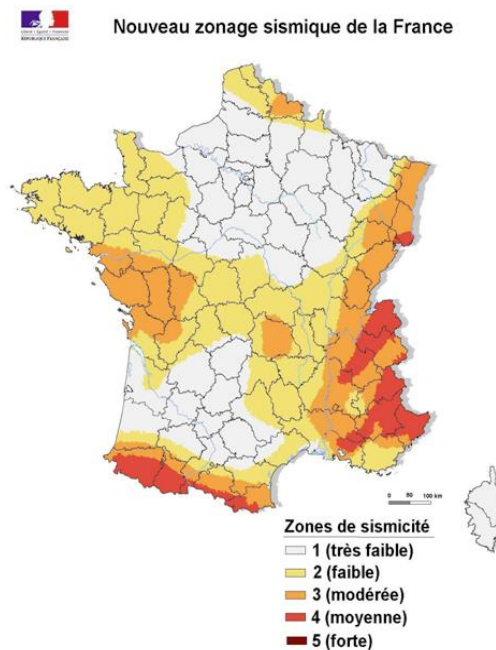
En cas d'incendie, les eaux d'extinction font l'objet d'une capacité de confinement de 340 m³ par les dispositifs normaux de collecte.

Les débordements de ces dispositifs de collectes s'effectuent en voiries, la lagune des eaux pluviales étant équipée d'une vanne de confinement, portant la capacité de confinement à 1335 m³.

2. Risques d'origine externe

2.1. Sismicité

Le site Valorys est un site considéré comme « à risque normal ». La carte du zonage sismique de la France classe la commune de Pluzunet en zone 2 (faible).



© Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

Le bâtiment abritant le banaliseur DASRI respectera les prescriptions relatives à la protection du risque sismique en zone 2.

2.2. La foudre

Une analyse du risque foudre et une étude technique ont été réalisées sur le site Valorys par la société BCM en 2009.

Suite à ces études, 3 paratonnerres et 2 parafoudres ont été installés sur le site.

2.3. Les inondations

Le site n'a jamais été victime d'inondation Il n'y a pas dans l'environnement de plan ou de cours d'eau significatif.

La commune de Pluzunet ne fait l'objet d'aucun Plan de Prévention des Risques Inondation.

Le risque d'inondation peut donc être considéré comme négligeable.

2.4. Les risques de mouvement de terrain

Le site d'étude se situe au nord-est de la commune de Pluzunet. Le site d'étude est implanté depuis 1995. Aucun mouvement de terrain n'a été recensé depuis son existence.

D'après le site du BRGM « www.argiles.fr », le recensement des zones présentant un aléa retrait-gonflement des argiles sur la commune de Pluzunet a été réalisé et un extrait est présenté sur la carte ci-dessous. Le site est classé en zone d'aléa faible.

Le risque de mouvement de terrain peut donc être considéré comme négligeable.

2.5. Les risques de chute d'aéronefs

Le risque de chute d'aéronefs n'est pas retenu pour le site Valorys du fait de l'éloignement avec l'aéroport le plus proche.

2.6. Les risques liés à la circulation

L'axe principal dans les environs est la D767 qui relie Guingamp à Lannion. Il s'agit d'un axe à 2x2 voies qui passe au plus proche du site à environ 450 m à l'Est. Etant un axe structurant, la circulation y est forte.

Cet axe permet la desserte du site Valorys via des petites routes de liaison à faible circulation.

La circulation sur les axes proches du site Valorys est faible, il s'agit essentiellement de la desserte du site et des quelques habitations présentes au nord du site (Hameau de Barderou).

Le risque lié à la circulation peut donc être considéré comme faible.

2.7. Les risques d'intrusion

L'usine d'incinération fonctionnant 24h/24 et 7j/7, il y a une présence permanente sur le site, notamment au poste de commande qui gère le four d'incinération.

Le site est entièrement clôturé par un grillage d'une hauteur de 2 m. En dehors des heures ouvrées le site et les bâtiments sont fermés. Toute personne souhaitant accéder au site doit contacter la salle de commande via l'interphone d'entrée.

Le site dispose également de plus de 30 caméras de surveillance contrôlant l'ensemble des accès et surveillant toutes les zones sensibles y compris en terme d'intrusion (arrière du site, parking PL) avec report et enregistrement en salle de contrôle.

Le risque lié à l'intrusion peut donc être considéré comme faible.

2.8. Risques liés aux activités environnantes

Le risque lié aux activités environnantes n'est pas retenu pour le site Valorys du fait de l'absence d'industrie dans l'environnement proche.

D. ANALYSE DES RISQUES

1. Méthodologie de l'analyse des risques

L'analyse du risque consiste à utiliser les informations disponibles pour identifier les phénomènes dangereux et estimer le risque.

Elle vise à identifier les sources de dangers et les situations associées qui peuvent conduire à des dommages sur les personnes, l'environnement ou les biens. Elle permet d'autre part, de mettre en lumière les barrières de sécurité existantes en vue de prévenir l'apparition d'une situation dangereuse (barrières de prévention) ou d'en limiter les conséquences (barrières de protection).

Cette analyse des risques permet notamment :

- de vérifier la performance des mesures de protection et de prévention,
- d'identifier toutes les causes susceptibles d'être à l'origine d'un accident majeur
- de démontrer l'exhaustivité des phénomènes dangereux pris en compte,
- d'identifier les accidents potentiels.

2. Déroulement de l'analyse des risques

L'AMDE a été menée par le groupe de travail suivant.

- M. DERRIENNIC responsable Sécurité et Environnement du site Valorys
- M. ALLAIN Ingénieur Risques industriels SOCOTEC

La première étape consiste à réaliser le découpage fonctionnel du traitement des DASRI, de leur réception sur site, jusqu'à leur transfert avec les déchets banals après leur traitement.

Le découpage retenu est le suivant :

- 1 : La circulation du camion sur le site ;
- 2 : Le déchargement du camion ;
- 3 : Le stockage des DASRI ;
- 4 : Le traitement des DASRI ;
- 5 : Le transfert des DASRI stérilisés vers le process d'incinération.

3. Présentation de la méthode

La méthode permet d'identifier la criticité d'un incident en croisant deux paramètres :

- La gravité de l'accident
- La probabilité d'occurrence

L'analyse des risques réalisée sur les installations et activités du banaliseuseur du site Valorys met en évidence deux scénarios, ces scénarios sont :

- Incendie stockage DASRI
- Incendie banaliseuseur

Pour ces scénarios à risque, il convient d'estimer l'extension exacte des effets dangereux afin d'estimer le nombre de personnes potentiellement exposées.

Ce nombre de personne potentiellement exposée définira la dangerosité réelle de ces phénomènes dangereux vis à vis des personnes pouvant être présentes à l'extérieur du site.

Ces évènements seront étudiés en détail (modélisation), afin d'estimer leur gravité exacte vis à vis des populations présentes au voisinage du site.

E. EVENEMENTS REDOUTES ET CONSEQUENCES

1. Présentation des scénarios accidentels retenus

L'analyse préliminaire des risques a mis en évidence deux accidents majeurs qui présentent un couple gravité/probabilité critique et qu'il convient d'étudier en détail afin de présenter les mesures compensatoires existantes et les éventuelles conséquences en cas de défaillance de ces mesures compensatoires.

Ces risques sont :

- Incendie stockage DASRI
- Incendie banaliseuseur

Ces deux scénarios accidentels étant similaires (incendie dans le local DASRI), ils seront regroupés dans un seul et unique scénario majorant : incendie du local DASRI.

3. Calcul des effets : Méthodologie

3.1. Objectif

L'objectif de cette modélisation est donc de déterminer les flux thermiques de 3, 5 et 8 kW/m² conformément à la réglementation en vigueur.

Le flux thermique de 3 kW/m² correspond au seuil entraînant des effets irréversibles sur la santé pour une durée d'exposition supérieure à 1 minute. Ce niveau d'exposition provoque des brûlures significatives, mais aucun dommage aux constructions même pour une exposition prolongée.

Le flux thermique de 5 kW/m² correspond au seuil de létalité pour une exposition supérieure à 1 minute. Ce niveau d'exposition correspond à une mortalité de 1% par brûlure et aux premiers effets sur les bâtiments (fêlure des vitres).

Le flux de 8 kW/m² est le seuil maximal d'approche des sapeurs pompiers vêtus d'équipements de protection adaptés. Il s'agit aussi du seuil des effets domino (incendie provoquant par rayonnement un autre incendie).

3.3. Paramètres de calcul et hypothèses

3.3.1. Hauteur de cible

La hauteur de cible retenue pour une personne est de 1,8 m.

3.3.2. Caractéristiques du stockage

Les produits stockés dans les cellules sont des DASRI en container. Le local abrite aussi le banaliseur DASRI.

Les quantités stockées et l'organisation des stockages pouvant évoluer au cours de l'exploitation du site. Afin d'être d'intégrer un stockage maximum et le banaliseur, il a été décidé d'effectuer une modélisation majorante en considérant un stockage en ilots sur l'ensemble de la superficie du local et d'une hauteur de 2 m (la hauteur des plus grands conteneurs est de 1,20 ou 1,35 m).

Les DASRI contiennent une part importante de plastique, la modélisation a retenu les DASRI comme d'une composition totale en plastique (hypothèse majorante).

3.3.3. Dispositions constructives

Les dispositions constructives intégrées dans le logiciel sont celles du projet à savoir une charpente et bardage métallique. Le mur coupe-feu existant au sud du local DASRI a été intégré dans la modélisation, nota : ce mur coupe-feu ne fait pas toute la longueur de la paroi sud du local.

La porte de quai a également été intégrée sur la façade extérieure (façade Ouest), en position centrale dans le calcul.

3.4. Résultats de la modélisation

	Extension maximale correspondant au flux de			
	3 kW/m ²	5 kW/m ²	8 kW/m ²	16 kW/m ²
Parois Nord et Est	de l'ordre de trois mètres	de l'ordre d'un mètre	Non atteint	Non atteint
Paroi Sud	de l'ordre de trois mètres	de l'ordre d'un mètre	Non atteint	Non atteint
Paroi Ouest (comprenant une porte de quai)	De l'ordre de 10 mètres	5 mètres sur toute la longueur	5 mètres devant la porte	De l'ordre de 3 m devant la porte

3.5. Représentation cartographique

Les zones d'effet sont représentées sur le plan ci-dessous.



Plan des zones d'effet

3.6. Interprétation des résultats

La modélisation d'un incendie généralisé du local DASRI met en évidence le fait que les flux thermiques n'engendreront pas d'effet à l'extérieur du site, ni d'effet domino à l'intérieur de celui-ci.

4. Conclusion sur les effets thermiques

Le plan ci-dessus montre que les zones d'effet ne sortent pas des limites du site Valorys de Pluzunet.

L'activité de traitement des DASRI ne présente pas de risque direct pour les personnes pouvant être présentes à proximité du site.

Il faut également préciser que ces calculs de zone d'effet a été réalisé sur la base d'hypothèse majorante et sans prendre en compte les moyens de prévention ni de lutte incendie. Les valeurs retenues sont donc majorantes.

Bien que le local DASRI soient accolés à un autre local, nous ne retiendrons pas d'effet domino possible car :

- L'extension des zones d'effet domino (flux de 8 kW/m^2) est limitée à sa façade Ouest ne donnant sur aucun bâtiment ou stockage proche
- L'extension de la zone correspondant au flux de 8 kW/m^2 est faible (de l'ordre de 5m) et n'impact aucun bâtiment ou stockage

La probabilité qu'un incendie dans un stockage entraîne un incendie secondaire dans un bâtiment voisin reste très faible.

G. MESURE DE PRÉVENTION GENERALE

1. Organisation

1.1. Mesures générales

Ci-après sont présentées les mesures de prévention/protection qui sont prises sur le site de Valorys pour éviter que survienne toute situation dangereuse.

- Le site est clôturé afin d'éviter les intrusions
- L'accès à l'intérieur du site n'est possible qu'aux personnes autorisées ou dûment accompagnées. L'accès des poids lourds à l'intérieur du site est contrôlé par un gardien
- Il est interdit de fumer dans les ateliers
- La délivrance d'un «permis de feu» précisant les consignes de sécurité lors de travaux de maintenance nécessitant l'emploi de matériel pouvant créer des points chauds ou des étincelles est obligatoire.
- La délivrance d'un «plan de prévention» signé par un responsable est obligatoire lors de l'intervention de toute entreprise extérieure.
- Les moyens de lutte contre l'incendie sont vérifiés en externe et en interne.
- Des exercices incendie sont régulièrement effectués.
- Chaque armoire électrique fait l'objet d'un contrôle annuel

1.2. Organisation en cas d'incendie

Valorys a mis en place un plan d'urgence interne basé sur la présence permanente du personnel.

L'atout de Valorys en matière de lutte incendie est la présence permanente de personnel dans les locaux ; l'usine fonctionne 24h/24 et 365 jours par an. Cette présence permanente de personnel permet une détection et une intervention rapide sur l'incendie.

Le plan d'urgence définit :

- Les équipes de première et seconde intervention
- Désignation du responsable et de la procédure d'intervention
- Procédure d'appel des secours extérieurs
- Réception des secours
- Coupure des énergies
- Personnels affectés aux RIA et extincteurs

Par ailleurs des exercices sont réalisés périodiquement avec les services de secours.

Des exercices sont réalisés chaque année pour l'ensemble du personnel :

- Exercice d'évacuation de l'usine
- Formation à l'utilisation des extincteurs

2. Les caractéristiques constructives des bâtiments

2.1. Les bâtiments existants

Les bâtiments, qui ont une structure de base en charpente et bardage métallique en acier, ont été conçus pour éviter la propagation d'un incendie d'une zone vers une autre. Pour ce faire, les bâtiments sont recoupés de murs coupe-feu équipés de portes automatiques également coupe-feu.

Les bâtiments sont équipés de dispositif de désenfumage automatique en toiture.

2.2. Cas du local DASRI en projet

Le local DASRI en projet est prévu contigu :

Au Nord : De l'aire de chargement couverte, dénuée de tout stockage de charge combustible. La séparation sera assurée par une simple paroi bardage simple peau, puisque les modélisations ont montré l'absence de risque de propagation dans cette direction.

A l'Est : Du bâtiment UVED. Le projet s'adossera à la paroi existante du bâtiment (simple bardage double peau. Même si les modélisations ont montré un risque faible de propagation dans cette direction, l'exploitant s'engage à maintenir « une zone neutre » dénuée de tout stockage coté UVED, à titre de prévention supplémentaire du risque de propagation dans ces deux ateliers.

Au Sud : De l'atelier de broyage des encombrants : une paroi CF 2 heures existantes, assure un recouplement coupe-feu sur une longueur de 11,9 mètres. Sur les 7,2 mètres restant, les modélisations effectuées de flux thermiques n'ont montré qu'un risque d'effets dominos très faible dans cette direction ($\text{Flux} < 8 \text{ kW/m}^2$). Aussi, le reste du recouplement sera assuré par une paroi en bardage simple peau. A titre de prévention supplémentaire, l'exploitant s'engage à maintenir vierge de toute charge combustible la zone correspondant de l'atelier des encombrants au droit de cette paroi (Il s'agit en fait d'une zone de circulation).

A l'ouest : Le bâtiment DASRI donne sur l'extérieur dans une zone dégagée de plus de 10 mètres. La paroi sera donc de type bardage simple peau.

3. Les moyens de secours

3.1. Les moyens internes

3.1.1. Protection incendie

a) Détection et alarme incendie

L'ensemble des locaux dispose d'une détection incendie, le local DASRI en disposera également. L'ensemble des reports d'alarme va au poste de commande de l'UVED (présence permanente)

Ces dispositifs de détection sont contrôlés semestriellement par l'installateur

b) Extincteurs

Des extincteurs à eau pulvérisée, CO₂ ou poudre sont répartis dans l'ensemble des locaux en fonction des risques.

Le type et le nombre d'extincteurs respectent les règles de l'art (règles APSAD, Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommage).

L'ensemble des extincteurs est vérifié annuellement par l'installateur. Des contrôles mensuels et des tours de sécurité sont également organisés en interne.

c) RIA (Robinets Incendie Armés)

Le site dispose de RIA répartis dans l'ensemble des bâtiments, ils sont contrôlés annuellement par l'installateur. Des contrôles mensuels et des tours de sécurité sont également organisés en interne.

Les RIA sont implantés conformément aux règles de l'art (règles APSAD).

d) Ressource en eau incendie

La protection incendie du site est assurée par une réserve de 600 m³ utile située à l'entrée du site. 2 poteaux incendie sont également présent dans l'enceinte de VALORYS et un troisième est situé à proximité immédiate près des serres horticoles jouxtant le site.

e) Exutoires de fumées

Le local DASRI disposera d'un exutoire de fumées qui occupera au minimum 2% de la superficie de sa toiture. Une commande de déclenchement manuel sera implantée près de la porte extérieure.

f) Issues de secours

Des issues des secours sont disposées dans chaque bâtiment afin de permettre une évacuation rapide du personnel. Ces issues de secours sont contrôlées périodiquement en interne afin de s'assurer qu'elles restent accessibles.

g) Eclairage de sécurité

Des éclairages de sécurité avec batterie (permettant le fonctionnement en cas de coupure d'énergie) sont disposés dans chaque bâtiment afin de faciliter l'évacuation du personnel.

Les éclairages de sécurité sont contrôlés annuellement avec décharge des batteries par l'installateur et semestriellement en interne

3.1.2. Dimensionnement des moyens de lutte

Les moyens de lutte mentionnés ci-dessus ont été dimensionnés suivant les règles de l'art (règles APSAD) en collaboration avec les installateurs de matériel et des organismes de contrôles.

Des visites du site par les pompiers sont également organisées afin de valider l'organisation et les moyens de lutte mis en place.

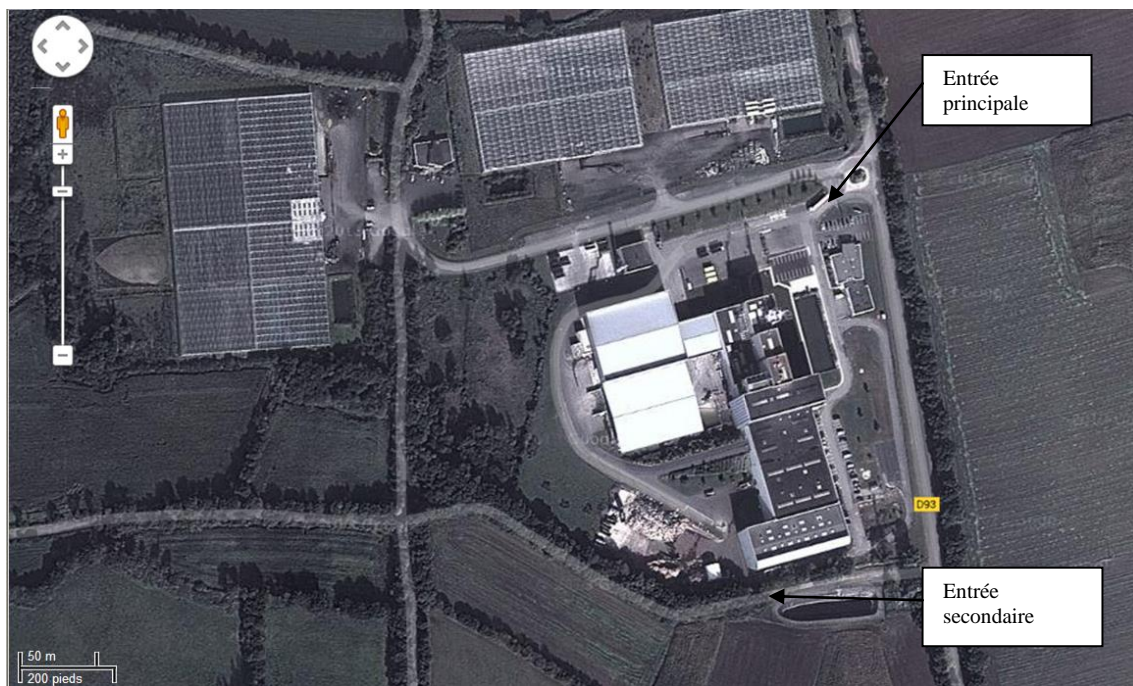
3.2. Les moyens externes

3.2.1. Centre de secours

L'appel des secours publics s'effectuera par le n°18 par une ligne téléphonique dédiée selon une procédure établie. Les services de secours seront alors alertés et organiseront l'intervention en fonction de la demande et de la disponibilité de leurs moyens.

3.2.2. Accès

L'accès au site par les engins pompiers peut se faire en deux points : l'accès principal poids lourds (au nord) et l'accès secondaire au niveau du portail sud qui sera ouvert pour la circonstance.



Le plan de circulation mis en place facilite l'intervention des pompiers : voirie prévue pour la circulation de poids lourds (résistance de la chaussée et rayon de courbure adaptée).

H. CONCLUSION DE L'ETUDE DES DANGERS

L'étude des dangers du projet de banalisation des DASRI sur le site de Valorys à Pluzunet (22) a été réalisée en se basant sur l'accidentologie générale des activités similaires du site et sur une analyse détaillée des risques.

Il ressort de la présente étude des dangers que l'accident majeur pouvant avoir lieu sur le site peut être :

- Incendie généralisé du local de traitement des DASRI

Cette étude met en évidence que, de par, les dispositions techniques et organisationnelles, ainsi que les moyens de lutte contre les sinistres, le projet de traitement de DASRI ne générera pas de risque inacceptable vis à vis des personnes en dehors des limites du site Valorys.